

Évolution du réseau de surveillance continue des émanations des Sargasses en Martinique

17 mars 2025

Une démarche pour renforcer la protection des populations

Pour améliorer la surveillance de la qualité de l'air et la protection des populations, Madininair, en concertation avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), fait évoluer le réseau de surveillance continue des gaz émis par la décomposition des Sargasses - l'hydrogène sulfuré (H_2S) et l'ammoniac (NH_3). Cette initiative vise à affiner l'évaluation de l'exposition des populations et à ajuster les recommandations sanitaires.

Optimisation du réseau de mesure

Pour mieux adapter la surveillance aux réalités du terrain, une étude a été réalisée pour analyser la répartition de l'hydrogène sulfuré autour des sites de mesure. Cette analyse a permis d'ajuster l'emplacement de plusieurs capteurs en fonction des niveaux relevés. Certains ont ainsi été repositionnés pour mieux refléter l'exposition réelle des populations.

Deux nouveaux points de mesure fixes ont été installés à Pointe Rouge (Robert) et à Thalémont (François) afin d'améliorer la couverture du réseau dans des secteurs identifiés comme potentiellement exposés.

Par ailleurs, deux capteurs fixes ont été retirés de sites où les concentrations relevées restaient très faibles depuis plusieurs années, malgré des échouages observés : Cap Est (François) et Pointe Savane (Robert). Toutefois, en cas d'échouages importants, des campagnes ponctuelles de mesure pourront être mises en place dans ces zones.

Des évolutions pour une gestion efficace et adaptée

Les évolutions apportées au réseau de surveillance continue témoignent de l'engagement de Madininair et de l'ARS pour adapter les moyens de surveillance aux réalités de terrain. Ces améliorations permettent de fournir aux autorités et aux habitants des informations précises et actualisées pour une gestion optimisée des échouages et une prévention efficace des impacts sanitaires.

Accessibilité des données

Les données collectées automatiquement par ce réseau sont diffusées quotidiennement et accessibles dès à présent sur les sites internet de Madininair et de l'ARS.

Par ailleurs, afin de faciliter l'exploitation des données, Madininair met désormais à disposition des API permettant aux acteurs extérieurs (collectivités, chercheurs, médias, développeurs...) d'accéder aux données en temps réel et de les intégrer dans leurs propres outils ou plateformes. Cette avancée vise à améliorer la diffusion et l'utilisation des informations sur la qualité de l'air, renforçant ainsi les actions en faveur de la protection des populations.

CONTACT PRESSE

Gaëlle VERMON GRATALOUP
Responsable communication
gaelle.grataloup@madininair.fr
Tél. : 0696 83 19 91